



ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN

## Compte rendu : GT Grenelle 3 – amélioration du service public



Ce GT pose en réalité la question du remplacement

Le ministère évoque 3 pistes :

- Mobiliser des personnels autres qu'enseignants (AED)
- Pouvoir demander aux enseignants à temps partiel de faire des heures supplémentaires
- Développer le numérique

Toutes les organisations dont la FSU ont souligné le fait que ces pistes ne répondaient pas aux problèmes soulevés, qu'elles présentaient de graves dangers si elles étaient mises en œuvre. Par ailleurs, le projet demeure très flou.

La FSU a insisté sur le fait qu'imposer des HSA aux personnels à temps partiel était injuste et incohérent, surtout qu'il y a déjà des HSE possibles.

Pour le ministère, il s'agit de « garantir la continuité du service public d'éducation, c'est à dire concrètement la possibilité pour un élève de bénéficier de la continuité temps d'apprentissage notamment en cas d'absence d'un professeur ». Dans le second degré, cela se traduirait par 6h hebdomadaires par établissement dédiées à l'encadrement des élèves quand absences des professeurs. Dans le premier degré, un outil numérique de remplacement pourrait être mobilisé : appli ARIA pour « optimiser le remplacement »

La FSU a regretté que le 1er degré ne soit évoqué qu'à travers un outil numérique. Or, la dégradation du remplacement dans le 1er degré date de plusieurs années, les outils numériques ne résolvent rien sans moyen. Il faut investir pour le service public d'éducation. Aucun outil ne remplace les personnels. Désormais les TR sont la variable d'ajustement pour les mesures de carte scolaire, en octobre, il n'y a plus aucun TR disponible.

Par ailleurs, la FSU a pointé une méconnaissance : les PE ne choisissent pas le niveau où ils interviennent. Quid des déplacements en cours de journée, des priorités faites par les circons (cycle 3 passe avant maternelle) ?

La FSU a demandé un bilan exhaustif des remplacements non effectués, premier comme second degré.

Sur les AED pré-pro, il y a un enjeu de la formation : si on ajoute des heures à ces étudiant-es, cela affaiblit leur formation et leur réussite au concours.

AED : quel taux de rémunération pour ces heures sup d'encadrement ?

La question du bâti scolaire doit être posée : certains EPLE, en particulier des lycées professionnels, sont sans salle d'étude... Et la salle de permanence est devenue difficile d'accès faute d'AED en nombre suffisant. Les heures supp ne résoudre pas les choses. Il faut des personnels.